

Reportage

Régularisation des migrants Ça démarre sur les chapeaux de roues !

● Le lancement de la 2^e phase de régularisation des migrants en situation irrégulière connaît un vif succès. Les bureaux des étrangers sont pris d'assaut. La mobilisation des autorités et l'enthousiasme des concernés était bien perceptible. Visite dans quelques bureaux de Casablanca...

PAR **KARIM MDOUARI**



Intégration des migrants

Le Maroc donne encore l'exemple

INTERVIEW

El Habib Nadir

Secrétaire général
du ministère des Marocains
résidant à l'étranger et des
affaires de la migration



Les inspirations ÉCO : Quelle est la particularité de la deuxième opération de régularisation des migrants lancée par le Maroc ?

El Habib Nadir : Nous gagnons en maturité. En effet, le Maroc commence à accumuler une expérience dans la gestion des affaires de la migration. Le programme de l'intégration enregistre des avancées concrètes sur le terrain. Le Maroc compte aujourd'hui beaucoup plus de partenaires qu'il y a un an. Le lancement par sa majesté le roi Mohammed VI de cette deuxième campagne de régularisation va donner une nouvelle dynamique au programme d'intégration des migrants. Cela va nous inciter à aller plus loin dans l'élaboration et la mise en œuvre des actions d'intégration qui consistent à permettre aux migrants l'accès aux services de base : la santé, la justice, l'éducation... La prise en charge sociale de la question migratoire gagne en maturité.

Quels sont les freins à dépasser ?

La politique migratoire du Maroc a été lancée il y a trois ans. On a assisté au démarrage de certaines actions qui n'étaient pas entreprises auparavant. Aujourd'hui, les écoles marocaines accueillent quelque 7.000 enfants de migrants. Cette action va se poursuivre. On devrait travailler davantage sur la formation des enseignants et le multiculturalisme. Il faudra œuvrer à consolider les programmes portant sur

les origines de ces enfants. L'acceptation de la population des migrants est un axe fondamental. Il est essentiel de travailler sur l'image du migrant comme vecteur de renforcement du multiculturalisme de la société. Jusque-là, on n'a pas encore assez travaillé sur le renforcement de l'image positive du migrant.

Vous prévoyez donc des campagnes de sensibilisation ?

Des campagnes médiatiques de sensibilisation seront menées pour toucher la population. Les écoles seront aussi concernées par ladite sensibilisation.

Le Maroc a-t-il les moyens de ses ambitions en matière d'intégration des migrants ?

On n'est pas dans cette logique d'autant plus que le Maroc ne reçoit pas de grands flux de migrants. L'intégration des enfants de migrants dans les écoles concerne quelque 7.000 élèves sur un total de 7 millions d'enfants marocains. Il s'agit d'une goutte dans un océan. Le calcul économique n'a pas ainsi de place dans la politique migratoire. À titre d'exemple, si tous les migrants régularisés accèdent au RAMED, leur nombre ne sera pas grand par rapport au total des bénéficiaires : 25.000 migrants sur 8 millions de bénéficiaires.

Les enfants de migrants au Maroc sont-ils tous scolarisés ?

L'école est ouverte à tous les enfants de migrants quelle que soit leur situation administrative. On ne peut pas confirmer que tous les enfants de migrants sont scolarisés. Il faut faire une étude sur le terrain. En tout cas, les migrants sont conscients que l'avenir de leurs enfants passe par l'école. Le Maroc a levé tous les obstacles pour que ces enfants aient une place à l'école.

Quelle évaluation faites-vous de l'intégration des migrants en matière d'emploi ?

Nous avons travaillé avec le ministère de l'Emploi et des affaires sociales sur cette question pour lever tous les blocages à l'accès des migrants au marché du travail. La question de la préférence nationale a été levée. Un migrant décrochant un contrat dispose de toutes les facilités pour travailler sans être obligé de passer par cette question de préférence nationale. Il s'agit d'un pas non négligeable dans le processus d'intégration des migrants. Nous travaillons aussi avec l'ANAPEC et l'office de la formation professionnelle pour préparer les migrants et les aider à trouver un emploi. ●

PROPOS RECUEILLIS PAR

JIHANE GATTIOUI

j.gattioui@leseco.ma

Enjeux multiples

Depuis le lancement de la politique nationale d'immigration et d'asile en 2014, le Maroc a accumulé une grande expérience dans le domaine migratoire, ce qui lui permettra de pallier plusieurs dysfonctionnements. Pour cette deuxième opération de régularisation des migrants en situation irrégulière, les mêmes critères d'éligibilité de la première phase seront adoptés en vue de régulariser le plus grand nombre de migrants, selon la Commission nationale chargée de la régularisation et de l'intégration des migrants au Maroc. De l'avis des observateurs, le Maroc a commencé à construire un nouveau système de gouvernance en matière de gestion de la migration. Les enjeux sont de taille pour inscrire les réalisations dans la durée. À cet égard, l'approche sécuritaire a été renforcée pour resserrer l'étau autour des réseaux criminels transnationaux de trafic d'êtres humains au niveau des frontières terrestres et à travers le renforcement des opérations maritimes. À cela s'ajoute le volet humanitaire qui est au centre de la politique migratoire. L'intégration des migrants est on ne peut plus nécessaire pour la réussite de toute stratégie migratoire. Cette intégration passe par plusieurs volets dont l'enseignement. Les écoles marocaines sont ouvertes aux enfants des migrants, mais il reste encore un grand effort à déployer pour généraliser l'accès des migrants à l'enseignement. À ce titre, des actions devront être déployées pour une meilleure mise en application de la circulaire du ministère de l'Éducation nationale autorisant les immigrés et les réfugiés à accéder aux écoles publiques et privées et à l'éducation formelle au Maroc, indépendamment de leur situation administrative. Dans le domaine de l'emploi, les migrants nourrissent de grands espoirs. La formation professionnelle est la pierre angulaire de ce processus. Le secteur est ouvert aux migrants au même titre que les Marocains. Les migrants bénéficient aussi des services dispensés par l'ANAPEC. Néanmoins, il reste encore un long chemin à parcourir en matière d'insertion professionnelle des immigrés. Il s'avère désormais nécessaire d'accélérer la cadence des actions. ●